Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-200056703-20251208-DB20251209B-DE

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR

N°2025-12-19

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq le huit décembre à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 1er décembre 2025 se sont réunis en séance publique sous la Présidence de Monsieur Joël BATARD, Maire.

CONVOQUÉS : Joël BATARD, Eliane LALANDEC, Roger FERRET, Nelly MORO, Jean-Luc BERTRAND, Pascal URO, Marie-Pierre COLLIN, Jean-Claude QUETTIER, Loïc RAOUL, Laetitia MORIN, Claudine MIZZON, Gilbert MALLEDANT, Gilles GUILLAUME, Thi Thuy Ha LE TIRRAND, Jean-Manuel HERGAS, Yannick ORHAN, Fanny DELVALLEE, Pierre-Anne LE GOFF, Sébastien JAOUEN, Pierrick LENOANE, Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND FALLER, Bertrand HARDY, Françoise TARDIVEL, Patrick PEDRON, Alexis LEBRAT, Magaly KUBICKA, Isabelle DESFEUX.

PRESENTS : Joël BATARD, Roger FERRET, Nelly MORO, Jean-Luc BERTRAND, Pascal URO, Marie-Pierre COLLIN, Jean-Claude QUETTIER, Loïc RAOUL, Laetitia MORIN, Claudine MIZZON, Gilbert MALLEDANT, Gilles GUILLAUME, Thi Thuy Ha LE TIRRAND, Jean-Manuel HERGAS, Yannick ORHAN, Pierre-Anne LE GOFF, Sébastien JAOUEN, Pierrick LENOANE, Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND FALLER, Françoise TARDIVEL, Patrick PEDRON, Isabelle DESFEUX

ABSENT (E.S) REPRÉSENTÉ (E.S) :
Fanny DELVALLEE donne pouvoir à Laetitia MORRIN
Bertrand HARDY donne pouvoir à Robert ROLANDO

ABSENT (E.S.) EXCUSE(E.S.) NON REPRESENT (E.S) :
Alexis LEBRAT, Magaly KUBICKA, Eliane LALANDEC

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thi Thuy Ha LE TIFFRAND

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 26

***

19. Vote des taux communaux 2026 :

Rapporteur : Madame Nelly MORO, Adjointe au Maire en charge des finances, de la vie économique et agriculture

Pièces annexes :

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-200056703-20251208-DB20251209B-DE

RAPPORT DE SYNTHESE

Les taux de la fiscalité communale de Pordic sont à ce jour les suivants :

TAXE	TAUX 2025
Taxe Foncier Bâti	49,07 %
Taxe Foncier Non Bâti	114,41 %
Taxe d'habitation résidence secondaire	25,26 %

Il est envisagé de revenir sur l'augmentation décidée en 2024 et de corriger de 50% cette dernière pour proposer les taux de fiscalité suivants, applicables pour l'exercice 2026 :

TAXE	**TAUX 2026**
Taxe Foncier Bâti	**47,07 %**
Taxe Foncier Non Bâti	**109,75 %**
Taxe d'habitation résidence secondaire	**24,23 %**

DÉLIBÉRATION

Vu l'avis favorable rendu par la commission « Administration générale et finances » le 27 Novembre 2025 ;

Le Conseil Municipal décide par 20 voix « pour » et 6 « contre » :

- **D'appliquer en 2026** les taux communaux comme suit :
  - Taux taxe foncier bâti : **47,07 %**
  - Taux taxe foncier non bâti : **109,75 %**
  - Taux taxe habitation (sur les résidences secondaires) : **24,23 %**

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël BATARD.